"ENTSCHEIDUNGEN DES BUNDESVERFASSUNGSGERICHTS (BVERFG)"



© Image par Thorsten Frenzel de Pixabay

Titre

"Entscheidungen des Bundesverfassungsgerichts (BVerfG)"

Date

En ligne depuis le 1er janvier 1998

Éditeur(s)

Mohr Siebeck

Support

Ressource Internet

Type de document

Banque de données

Périodicité

Variable

Source du droit

Législation Jurisprudence

Domaines du droit

Droit allemand

Contenu

Décisions de la Cour constitutionnelle allemande.

Communiqués de presse officiels de la Cour constitutionnelle allemande.

Clefs d'utilisation

Les arrêts de de la Cour constitutionnelle allemande sont publiés en texte intégral et peuvent également être obtenus par le biais des flux RSS.

Les citations et références bibliographiques doivent respecter la forme suivante :

BVerfG, [références de l'affaire], [en date du], [n° d'alinéa], http://www.bverfg.de/

La recherche peut s'effectuer selon différents critères : dans le texte intégral de l'arrêt, par date d'arrêt, par thème, par référence de l'affaire jugée ou par numéro d'arrêt.

Notes

L'utilisation non commerciale est libre de droits.

Liens

http://www.bverfg.de

Fiche réalisée par : Sylvie DURAND (Bibliothèque d'Etudes Doctorales Juridiques de la Sorbonne, Paris 1), le 18/01/2010 Mise à jour : Eric KITTIRATH (SCD Paris1 Panthéon-Sorbonne), le 17/09/2025

Conditions d'utilisation

Les fiches issues des "Ressources documentaires" et des "Ressources pédagogiques" du Jurisguide sont sous contrat Creative



Vous êtes libres :

- de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public
- de modifier cette création

selon les conditions suivantes :

Paternité

Vous devez citer le nom de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur de l'oeuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'ils vous soutiennent ou approuvent votre utilisation de l'oeuvre).

Pas d'utilisation commerciale

Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.

Partage des conditions à l'identique

Si vous modifiez, transformez ou adaptez cette création, vous n'avez le droit de distribuer la création qui en résulte que sous un contrat identique à celui-ci.

Ce qui précède n'affecte en rien vos droits en tant qu'utilisateur (exceptions au droit d'auteur : copies réservées à l'usage du copiste, courtes citations, parodie...)

Pour la version intégrale du contrat : voir le code juridique Creative commons.